

# Avis public d'élection

## Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges

**Date du scrutin : 2 novembre 2025**

Par cet avis public, Dany Larrivée, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

**1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures**

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller, siège n° 1
- Poste de conseillère ou conseiller, siège n° 2
- Poste de conseillère ou conseiller, siège n° 3
- Poste de conseillère ou conseiller, siège n° 4
- Poste de conseillère ou conseiller, siège n° 5
- Poste de conseillère ou conseiller, siège n° 6

**2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :**

**Du lundi 22 septembre au vendredi 3 octobre 2025**

**Horaire**

- Lundi, 22 septembre : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Mardi, 23 septembre : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Mercredi, 24 septembre : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Jeudi, 25 septembre : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Vendredi, 26 septembre : de 8h30 à 12h00
- Lundi, 29 septembre : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Mardi, 30 septembre : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Mercredi, 1<sup>er</sup> octobre : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Jeudi, 2 octobre : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Vendredi, 3 octobre : de 9h00 à 16h30 \*\*\*

**\*\*\*Attention : le vendredi, 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

**3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :**

Jour du scrutin : **Dimanche, 2 novembre 2025 de 10h00 à 20h00**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche, 26 octobre 2025 de 12h00 à 20h00**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Danielle Ouellet
5. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou joindre la secrétaire d'élection, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

**Président d'élection**

Adresse : 4, rue St-Jean-Baptiste, Notre-Dame-des-Neiges  
Téléphone : (418) 851-3009 poste 2

**Secrétaire d'élection**

Adresse : 4, rue St-Jean-Baptiste, Notre-Dame-des-Neiges  
Téléphone : (418) 851-3009 poste 3

**Signature**

Donné à Notre-Dame-des-Neiges le 14 septembre 2025

Président d'élection

